



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ
BUREAU DES ÉLECTIONS
ET DE LA RÉGLEMENTATION**

AFFICHE LE



- 9 DEC. 2022

*2022/27
La scrutin de mairie
M. HANSSI GERB*

Orléans, le **28 NOV. 2022**

Bureau des Élections et de la Réglementation
Affaire suivie par : Anne gobert
Tél : 02.38.81.41.29
mél : pref-elections@loiret.gouv.fr

Le Préfet
à

Mesdames et Messieurs les Maires

(en communication à
Monsieur le Sous-Préfet de MONTARGIS
Madame la Sous-Préfète de PITHIVIERS)

Objet : renouvellement partiel des juges du tribunal de commerce d'Orléans
PJ : 1

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite du scrutin du mercredi 23 novembre 2022 pour le renouvellement partiel des membres du Tribunal de Commerce d'Orléans, ont été proclamés élus :

Mandat de 4 ans :

- M. Pierre THIBAUD
- M. Éric ARBANERE
- M. Jean Marie MASCARENHAS
- M. Xavier MOINON
- M. Fabrice ORTET
- M. José VERGNE
- M. Jean pierre BOISSEAU
- M. Michel JALABERT
- Mme Marie Agnès PINEAU
- M. Pierre LAURENT

Mandat de 2 ans :

- M. Antoine VITOUX

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, les résultats chiffrés de ce scrutin que je vous demande de faire afficher dès réception.

La préfète,
Pour la préfète et par délégation,
Le sous-préfet d'Orléans

Benoît LEMAIRE

1/1



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ
BUREAU DES ÉLECTIONS
ET DE LA RÉGLEMENTATION**

**Renouvellement partiel des juges du
Tribunal de Commerce d'ORLÉANS**

Résultats du scrutin du 23 novembre 2022

Électeurs inscrits :	233
Votants :	75
Enveloppes ne contenant pas de bulletin :	1
Bulletins nuls :	0
Bulletins blancs :	0
Suffrages exprimés :	74

Ont été proclamés élus :

Mandat de 4 ans		Mandat de 2 ans	
M. Pierre THIBAUD	74 voix	M. Antoine VITOUX	72 voix
M. Éric ARBANERE	73 voix		
M. Jean-Marie MASCARENHAS	73 voix		
M. Xavier MOINON	73 voix		
M. Fabrice ORTET	73 voix		
M. José VERGNE	73 voix		
M. Jean pierre BOISSEAU	72 voix		
M. Michel JALABERT	72 voix		
Mme Marie Agnès PINEAU	72 voix		
M. Pierre LAURENT	70 voix		